

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 SEPTEMBRE 2022

### **2022 - 81** OUVERTURE D'UN POSTE EN CONTRAT DE PROJET

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt et un septembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du quatorze septembre 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20  
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

Délégués titulaires absents :

Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique (excusé)  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusée)  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Madame Laëtitia PELTIER, déléguée du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick BERTIN

Affichage le 22 septembre 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Fonction Publique, et notamment ses articles L.332.24- à L.332-26,

Vu la délibération n°2021-78 du Comité syndical en date du 25 novembre 2021, relative à l'accompagnement à titre expérimental à la mise en œuvre d'un schéma directeur « énergie renouvelable » de la CC Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois,

Vu la délibération n°2022-32 du Comité syndical en date du 28 avril 2022 portant approbation du projet de mandat,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration, Finances, Ressources Humaines du 7 septembre 2022,

Considérant que le SYDELA a accompagné ses collectivités adhérentes à réaliser leurs Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET), outils d'animation du territoire définissant les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France,

Considérant que le SYDELA souhaiterait désormais, dans la continuité de ses objectifs et de son projet de mandat, le SYDELA souhaite accompagner lesdites collectivités à la mise en œuvre de leur PCAET, notamment par l'établissement d'un schéma directeur « énergie renouvelable » permettant, à terme, de favoriser la massification des projets d'énergies renouvelables sous gouvernance locale.

Considérant que pour mettre en œuvre cet accompagnement, les effectifs du SYDELA ne sont pas suffisants et qu'il est nécessaire de recruter,

Dans ce cadre, il est proposé de procéder au recrutement :

- 1 poste de chargé de planification énergies renouvelables (EnR) pour une durée de 48 mois, sur le grade d'ingénieur,

**Le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- **D'autoriser le Président à ouvrir un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet, sur le poste suivant :**
  - **1 poste de chargé de planification Energies renouvelables (EnR) pour une durée de 48 mois, sur le grade d'ingénieur.**
- **De prévoir que l'agent qui sera retenu pour occuper ce poste bénéficiera du régime indemnitaire prévu pour les titulaires du même grade, ainsi que d'un indice de rémunération choisi en fonction de son diplôme et de son expérience professionnelle. Il bénéficiera des titres restaurants accordés à l'ensemble du personnel.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**